CAP métiers de la coiffure accéléré

Financement

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

ECOLE SILVYA TERRADE BRIVE BOULET Isabelle 05.55.24.52.45 brive@groupe-terrade.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier Tests Entretien Information collective

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

La formation initiale CAP Coiffure est normalement prévue en 2 ans, cependant les élèves ayant 17 ans ou plus l'année d'inscription peuvent être admis en CAP Coiffure en 1 an. La rentrée scolaire a lieu une fois dans l'année entre septembre et novembre et la sélection se réalise sur entretien individuel

Prérequis pédagogiques :

La formation initiale CAP Coiffure est normalement prévue en 2 ans, cependant les élèves ayant 17 ans ou plus l'année d'inscription peuvent être admis en CAP Coiffure en 1 an. La rentrée scolaire a lieu une fois dans l'année entre septembre et novembre et la sélection se réalise sur entretien individuel

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

Le CAP Métiers de la Coiffure est une formation diplômante. Le (la) titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la coiffure est un(e) professionnel(le) qualifié(e) dans : • Les techniques de base d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de mise en forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine ; • L'accueil de la clientèle ; • Le conseil et la vente de service et de produits. • Il (elle) gère son espace de travail et participe aux différentes activités de l'entreprise. Cette formation a pour objectif de permettre aux titulaires de maitriser les compétences métiers suivantes : Réaliser des prestations de coiffure - Élaborer un diagnostic - Mettre en œuvre une technique d'hygiène et de soin capillaire - Réaliser des techniques de base de coiffure : - Coupe (femme, homme) - Couleur (coloration* et effet de couleur*) - Forme (mise en forme temporaire, mise en forme durable* par enroulage, coiffage) *Exécuter sans concevoir Etablir une relation avec la clientèle et participer à l'activité de l'entreprise - Accueillir la clientèle et gérer la prise de rendez-vous - Conseiller et vendre des services, des matériels et des produits capillaires - Contribuer à l'activité de l'entreprise

Contenu et modalités d'organisation

Pôle 1 Réalisation de prestations de coiffure Tâches communes aux activités du pôle 1 : T1.1 Préparation, gestion et remise en état des postes de travail T1.2 Entretien des matériels (outils, appareils), du linge, des équipements et des espaces de travail T1.3 Mise en œuvre de la démarche respectueuse de l'environnement retenue dans l'entreprise T1.4 Auto-évaluation de la qualité de la réalisation Pôle 2 Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise Tâches communes aux activités du pôle 2 : T2.1 Utilisation des outils numériques et des logiciels professionnels 2.A Accueil de la clientèle et gestion de la prise de rendez-vous 2.B Conseil et vente de services, de matériels, de produits capillaires 2.C Contribution à l'activité de l'entreprise C1.1.1 Réaliser un diagnostic C1.1.2 Formaliser le diagnostic C2 – Etablir une relation avec la clientèle et participer à l'activité de l'entreprise C2.1 Accueillir la clientèle et gérer la prise de rendez-vous C2.1.1 Créer la relation client C2.1.2 Recueillir les attentes du (de la) client(e) C2.1.3 Prendre un rendez-vous C2.1.4 Actualiser le fichier clientèle C2.2 Conseiller et vendre des services, des matériels, de produits capillaires C2.2.1 Formuler un conseil C2.2.2 Réaliser la vente C2.2.3 Réaliser l'encaissement C2.3 Contribuer à l'activité de l'entreprise C2.3.1 Exercer son activité au sein de l'entreprise C2.3.2 Valoriser des produits et matériels dans différents espaces C2.3.3 Participer à la gestion des stocks

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

CAP métiers de la coiffure - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)



Et après ?

Suite de parcours

Poursuite d'études et débouchés Une fois diplômé(e) vous pourrez exercer votre activité en tant que salarié mais également vous spécialiser dans un domaine précis en accédant aux formations de Brevet professionnel Métiers de la Coiffure, Brevet de Technicien Supérieur Métiers de la Coiffure

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00334519	du 11/09/2023 au 28/06/2024	BRIVE LA GAILLARDE (19)	ECOLE SILVYA TERRADE BRIVE		MON COMPTE FORMATION	FPC
00334524	du 11/09/2023 au 28/06/2024	BRIVE LA GAILLARDE (19)	ECOLE SILVYA TERRADE BRIVE		Non éligible	Contrat

00334521	du 11/09/2023 au 28/06/2024	BRIVE LA GAILLARDE (19)	ECOLE SILVYA TERRADE BRIVE	Non éligible	Contrat
00425230	du 09/09/2024 au 27/06/2025	Brive-la- Gaillarde (19)	ECOLE SILVYA TERRADE BRIVE	Non éligible	Contrat
00657385	du 07/09/2026 au 28/06/2027	Brive-la- Gaillarde (19)	ECOLE SILVYA TERRADE BRIVE	MON COMPTE FORMATION	FPC
00658346	du 07/09/2026 au 28/06/2027	Brive-la- Gaillarde (19)	ECOLE SILVYA TERRADE BRIVE	Non éligible	Contrat